

## Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 26 septembre 2024

*Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Étaient présents :** Jean-François CHARRIER, Laurence CHATREFOU, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Sandrine GALLEGRO, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT

**Étaient absents et représentés :** Clara BEAUJARD donne pouvoir à Aurélie COCU, Didier HENGY donne pouvoir à Virginie de ARAUJO, Marie-Élisabeth LELIEVRE donne pouvoir à Alain MORLAT

**Étaient absents excusés :** Julie BARROSO, Eric BERTHELOT, Yves-Marie SAUNIER

**Secrétaire de séance :** Virginie COUTEAU – **Auxiliaire :** Léa BOSSON-WAVRANT

### **Délibération n°2024-46 – Décision modificative n°2 – budget principal M57**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal M57.

### **Délibération n°2024-47 – Décision modificative n°2 – budget annexe locaux commerciaux**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe locaux commerciaux.

### **Délibération n°2024-48 – Régime indemnitaire de la filière police municipale – instauration de l'ISFE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière police municipale.

### **Délibération n°2024-49 – Adhésion au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG77**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'adhésion de la commune au contrat d'assurance-groupe RELYENS pour une durée de 6 ans à compter du 01 janvier 2025.

### **Délibération n°2024-50 – Demande de subvention à la Région – revitalisation des centre-bourgs**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **SOLLICITE** auprès des services de la Région Ile-de-France l'attribution de la subvention maximale autorisée, soit un montant de 150 000 € HT pour l'achat d'un local commercial.

### **Délibération n°2024-51 – Instauration d'une demande d'autorisation préalable – permis de louer**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'instauration d'un régime d'autorisation préalable de mise en location dans les zones UA, UB et UC du PLU actuel.

### **Délibération n°2024-52 – Instauration d'une demande d'autorisation préalable – permis de diviser**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'instauration d'un régime d'autorisation préalable de division de bâtiments dans les zones UA, UB et UC du PLU actuel.

**Délibération n°2024-53 – Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au SDESM**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
**DÉCIDE** de transférer la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM,

**Délibération n°2024-54 – Adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée au SDESM**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
**APPROUVE** l'adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée.

**Délibération n°2024-55 – Avis sur le Projet de Plan des Mobilités en Ile-de-France**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
**S'ABSTIENT** de donner un avis sur le Projet de Plan des Mobilités en Ile-de-France, par manque d'informations et de visibilité sur le projet.

**Délibération n°2024-56 – Décision modificative n°1 – budget M49 assainissement**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
**APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget M49 assainissement.

  
Le Maire,  
  
Maxime LABELLE

La secrétaire de séance,

  
Virginie COUTEAU